<< Service Description: Advanced Services – Fixed Price >>
Description du service : Services avancés – Prix fixe

<< Stealthwatch Host Group Automation Service (ASF-CORE-SWAUT) >>
Service d'automatisation des groupes hôtes du système Stealthwatch (ASF-CORE-SWAUT)

Ce document décrit le service à prix fixe d'automatisation des groupes hôtes du système Stealthwatch.

Documents connexes : le présent document doit être lu conjointement avec les documents suivants, également présents sur le site www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/ : (1) Glossaire; (2) Liste des services non couverts. Tous les termes en lettres majuscules figurant dans cette description revêtent la signification qui leur est donnée dans le Glossaire.

Vente directe par Cisco. Si vous avez souscrit ces Services directement auprès de Cisco à des fins d'usage personnel, ce document est intégré à votre Contrat cadre de services (MSA, Master Services Agreement), à votre Contrat de services avancés (ASA, Advanced Services Agreement) ou à tout autre contrat de services couvert par l'achat de services avancés conclu avec Cisco (le « Contrat cadre »). Si aucun Contrat cadre de ce type n'a été conclu entre vous et Cisco, la présente Description de service est alors régie par les conditions générales figurant dans le Contrat de conditions générales disponible à l'URL suivante : http://www.cisco.com/web/CA/about/doing_business/legal/terms_conditions_fr.html. Si vous avez souscrit ces services directement auprès de Cisco à des fins de revente, ce document est intégré à votre Contrat pour les intégrateurs de systèmes ou à tout autre contrat de services couvrant la revente des Services avancés (le « Contrat cadre de revente »). Si le Contrat-cadre de revente ne renferme pas les modalités d'achat et de revente des Services avancés Cisco ou des conditions générales analogues, la présente description de service est régie par les conditions générales du Contrat-cadre de revente, ainsi que par les conditions générales exposées dans le Contrat de conditions générales de revente EDT, disponible à l'adresse http://www.cisco.com/web/CA/about/doing_business/legal/terms_conditions_fr.html. Aux fins du Contrat susmentionné, la présente description de service doit être considérée comme un Énoncé des travaux (« EDT »). En cas de conflit entre la présente description de service et le Contrat-cadre (ou annexe ou entente équivalente), cette description de service fait foi.

Vente par un revendeur agréé Cisco. Si vous avez souscrit ces Services auprès d'un revendeur agréé Cisco, ce document n'a qu'un caractère informatif et ne constitue en aucun cas un contrat entre vous et Cisco. Le contrat (s'il y a lieu) qui régit la prestation de ce service est celui établi entre vous et votre revendeur agréé Cisco. Votre revendeur agréé Cisco doit vous fournir ce document. Vous pouvez également en obtenir une copie, ainsi qu'une copie des autres descriptions des services proposés par Cisco, à l'adresse suivante : www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/.

Pour acheter les Services, le Client doit conserver un contrat de soutien et de maintenance actif couvrant les offres StealthWatch qui font l'objet des Services.

Service d'automatisation des groupes hôtes du système Stealthwatch

Résumé du service

Le Service d'automatisation des groupes hôtes du système Stealthwatch vise à déployer le service d'automatisation des groupes hôtes du système Stealthwatch, qui les met à jour régulièrement à partir de données du système officiel de gestion des adresses IP du Client. Ce service se sert des outils Cisco et des scénarios que la PME conçoit en fonction de l'environnement du Client.

Le service d'automatisation des groupes hôtes comprend :

1. Une bibliothèque d'outils se servant de l'API Stealthwatch.

2. Des scripts qui extraient des données d'adresse IP d'un texte généré par le Client ou d'un fichier CSV et met à jour les groupes hôtes Stealthwatch. Les données d'adresse IP peuvent également être lues directement à partir de la base de données d'adresses IP du Client lorsque cela constitue une option.

3. Jusqu'à cinq (5) jours consécutifs de temps de service.

L'installation, la configuration ou les réglages de Stealthwatch sont exclus du service. Le Client accepte que tous scripts et logiciels de la bibliothèque de logiciels Cisco utilisés par ce service sont la propriété intellectuelle de Cisco et ne sont pas transférables.

Lieu de la prestation

Les Services sont fournis sur site et à distance selon ce qui a été convenu avec le Client et sont proposés sous forme d'une mission d'une durée maximale de cinq (5) jours consécutifs. Lorsque le client demande une livraison sur site, le déplacement effectué se limite à une (1) seule visite pouvant durer jusqu'à quatre (4) jours sur site dans une seule des installations du client et pendant les heures de travail normales, hors jours fériés observés par Cisco, jours fériés du pays reconnus localement, congés et jours de formation. Dans le cas où le déplacement sur le site a été convenu, il devra être fixé au moins deux (2) semaines à l'avance.

Prestation de service

Responsabilités de Cisco

- Effectuer un appel à distance d'une heure pour une évaluation préalable et pour discuter des modèles déjà en place et de l'état de préparation, et pour planifier la mission.
- Automatiser l'importation des renseignements sur les groupes hôtes pour un maximum de trois (3) sources de données pour les données de gestion d'adresses IP.
- Installer l'utilitaire d'importation de groupe hôte (ligne de commande) sur l'hôte de qualification Linux fourni par le client.
- Installer l'utilitaire d'automatisation de groupe hôte (démon) sur l'hôte de qualification Linux fourni par le Client ou installer « crontab » pour automatiser le lancement de l'installation de l'utilitaire d'importation de groupe hôte pour effectuer des mises à jour répétées des détails du groupe hôte.
- Offrir une formation pratique à l'équipe technique du Client sur l'installation, l'utilisation et le routage du diagnostic/de l'entretien de l'utilitaire d'importation ou de mise à jour.

Responsabilités du Client

- Désigner une personne chargée de toutes les communications avec Cisco qui est habilitée à agir sur tous les aspects du service et qui peut répondre aux questions de l'expert en la matière de Cisco concernant la connectivité de réseau et l'adressage IP. Le Client doit choisir un interlocuteur suppléant avec qui communiquer en cas d'indisponibilité de l'interlocuteur du Client et qui aura l'autorité pour agir sur tous les aspects des services en son absence.
- Effectuer un appel d'évaluation préalable avec Cisco
- Fournir des cartes de topologie, des renseignements sur la configuration et l'infrastructure de sécurité actuelle et proposée. Le Client doit répondre aux demandes de Cisco dans les deux (2) jours ouvrables concernant la documentation ou les renseignements requis pour le service.
- Offrir un accès à distance raisonnable à son environnement pour permettre la prestation de service. Une connexion RPV ou un bastion hôte du protocole SSH convient.
- Le Client dispose d'un système ou d'un processus officiel de gestion d'adresses IP.
- Le Système Stealthwatch est installé et la structure du Groupe hôte est stable.
- Le Client a choisi un serveur présentant les caractéristiques suivantes :
  - Le Client fournit un hôte Linux et un environnement fonctionnel Python 2.7+ ainsi qu'une version récente de Java JRE. Il peut demander à pouvoir ajouter des modules personnalisés Python, en fonction des besoins. L'hôte doit pouvoir communiquer avec la console de gestion Stealthwatch (SMC) au moyen des protocoles HTTPS et SSH.
  - Fournit un groupe hôte parent sous les « hôtes internes » qui servent de groupe de niveau supérieur aux groupes hôtes automatiquement mis à jour.
  - Fournit un schéma défini auquel les groupes hôtes automatisés se conforment.
  - Fournit un fichier (CSV ou équivalent) qui contient les renseignements pour la mise à jour. Le fichier doit être téléversé régulièrement sur le serveur fourni et doit inclure les quatre (4) champs suivants :
    a. Nom du groupe hôte
    b. Définition de réseau du groupe hôte
    c. Groupe hôte parent
    d. Emplacement dans le schéma

Responsabilités générales du Client

- Tous les renseignements (notamment les conceptions, les topologies et les exigences) que le Client fournit sont censés être à jour et valides pour son environnement actuel. Les Services Cisco sont basés sur les renseignements fournis à ce dernier par le Client au moment des services.
- Le Client reconnaît que l'achèvement des Services dépend du fait qu'il s'acquitte de ses responsabilités, comme indiqué ci-après.
- Le Client choisira les membres du personnel et définira le rôle de chacun dans la participation aux Services. Les membres d'un tel personnel peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, les spécialistes en ingénierie de la planification et de la conception de l'architecture, ainsi que les spécialistes en ingénierie réseau et les chefs de projet.
- Le Client veillera à ce que son personnel soit disponible pendant l'exécution des Services pour fournir des renseignements et participer aux sessions de collecte d'information prévues, entretiens, réunions et conférences téléphoniques.
- Le Client fournira un préavis de quarante-huit (48) heures en cas d'annulation d'une réunion programmée au préalable.
- Le Client comprend et convient expressément que les services d'assistance fournis par Cisco comprennent conseils, assistance et orientation techniques seulement.
- Le Client comprend et accepte expressément que les Services seront exécutés dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours civils à compter de l'envoi d'un Bon de commande à Cisco pour les Services décrits ici, qui se limitent à l'exécution des démarches décrites ci-dessus ou à la prestation de Services sur une période de 5 jours ouvrables, selon le délai le plus court.
- Le Client doit donner à Cisco l'accès au site et aux installations du Client dans la mesure nécessaire pour fournir les services déterminés par le programme convenu, y compris, lorsque cela s'applique, à des ordinateurs, à des équipements de télécommunication, aux installations, à un espace de travail et au téléphone, en fonction des besoins de Cisco durant le projet.
- Le Client fournira à Cisco l'accès à distance au RPV sécurisé nécessaire aux activités de services en ligne.
- Le Client fournira aux employés de Cisco et aux sous-traitants les attestations de sécurité et/ou les escortes nécessaires pour accéder au site du Client.
- Le Client fournira à Cisco les conditions et politiques du lieu de travail en vigueur sur le site du Client.

Facturation et achèvement

Facturation

Les Services sont facturés après leur réalisation.

Achèvement des Services

Cisco informera le Client par écrit une fois les Services réalisés. Le Client devra accuser réception de cette notification dans les cinq (5) jours ouvrables et attester par écrit que Cisco a bien réalisé les Services. Si le Client ne confirme pas la réalisation des Services ou ne justifie pas le refus des Services dans les cinq (5) jours ouvrables, la réalisation des Services est considérée comme acceptée conformément à la présente description de service.